

## Déclaration de liens d'intérêts

*Conformément aux dispositions de l'article 18 de la loi sur l'architecture, l'architecte doit déclarer à son conseil régional, préalablement à tout engagement professionnel, ses liens d'intérêts personnels ou professionnels avec toutes personnes physiques ou morales exerçant une activité dont l'objet est de tirer profit, directement ou indirectement, de la construction.*

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

### Déclarer un lien d'intérêt personnel

*Vous déclarez des liens d'intérêts personnels (liens de parenté avec une personne qui est au premier degré ou au deuxième degré ascendant, descendant ou collatéral de l'architecte ou de son conjoint).*

Madame       Monsieur

Prénom, Nom : .....

Lien de parenté : .....

Qui exerce au sein de l'entreprise : .....

Activité de l'entreprise : .....

Coordonnées de l'entreprise : .....

En qualité de : .....

### Déclarer un lien d'intérêt professionnel

*Vous déclarez des liens d'intérêts professionnels (liens consistant en une participation à la gestion ou à la direction ou en la détention d'au moins 1/10 du capital de toute personne morale dont l'activité est de tirer profit directement ou indirectement de la construction)*

Dénomination sociale : .....

Activité de la société : .....

Coordonnées de la société : .....

En qualité de  associé  dirigeant  salarié  dirigeant  autre : .....

Prénom : ..... Nom : ..... n° Ordre : .....

Fait à ..... le ..... Signature (obligatoire) :